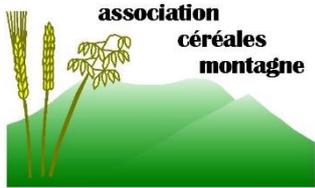
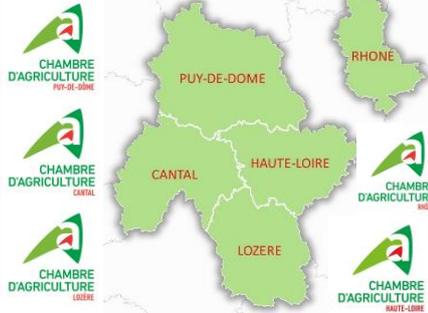


Bulletin Technique Céréales Montagne



N° 100 du 7 mai 2024

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur cinq départements en zone montagne : le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, le Puy-de-Dôme et le Rhône ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes dans la région entre les Chambres d'Agriculture partenaires de l'ACM et ARVALIS – Institut du végétal.

Rédigé par Mathias Déroulède, conseiller ACM et CDA43

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



PÔLES D'EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N° **IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Au sommaire :

- Un printemps favorable aux maladies
- Quand intervenir ?
- Quels produits choisir ?



Un printemps favorable aux maladies

Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas eu un printemps aussi pluvieux ! Les cumuls de pluie atteignent régulièrement 300mm depuis début mars et dépassent même 600mm dans les secteurs les plus arrosés !

Ces conditions pluvieuses sont propices au développement des maladies, en particulier la rhynchosporiose qui apprécie des températures fraîches. Cette maladie est bien présente notamment sur triticales et rhynchosporiose. Pour la septoriose, les symptômes sont encore peu visibles en altitude à cause de températures fraîches. Mais les symptômes devraient s'exprimer ces prochains jours avec la remontée des températures (voir [BSV Grandes Cultures Auvergne n°13 du 2 mai 2024](#)).

Les gelées de la 2^{ème} quinzaine d'avril ont également marqué les céréales. Des taches physiologiques dues au stress climatique sont régulièrement observées, avec un rougissement et un dessèchement du bout des feuilles. Attention à ne pas confondre les maladies foliaires avec ces taches physiologiques. Les taches physiologiques touchent avant tout les jeunes feuilles qui viennent de sortir, plus sensibles au gel tandis que les maladies foliaires se développent graduellement du bas vers le haut de la plante.

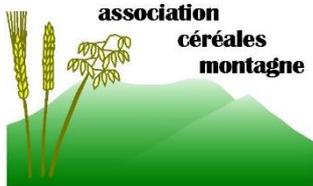
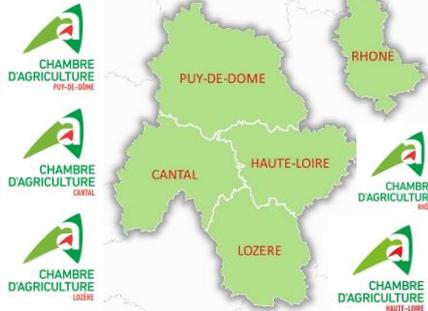
La période-clé pour observer les maladies sur céréales se situe entre fin montaison et épiaison. C'est à ce moment que se décide la réalisation d'un traitement. Cependant, en cas de forte pression des maladies foliaires, notamment en présence de rouille jaune, une intervention plus précoce est parfois nécessaire, dès le stade 2 nœuds.

Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 13](#)

Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Bulletin Technique Céréales Montagne



Quand intervenir ?

L'objectif d'un traitement fongicide est de protéger les trois derniers étages foliaires pour préserver le rendement de la culture. Ils contribuent à 80% du rendement final. La dernière feuille assure à elle seule 50% du rendement.

Une intervention fongicide avant la sortie de toutes les feuilles ne protège pas les nouvelles feuilles émises. C'est pourquoi le stade le plus opportun pour positionner un traitement fongicide sur céréale se situe entre les stades « Dernière Feuille Etalée » et « Début Epiaison ».

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

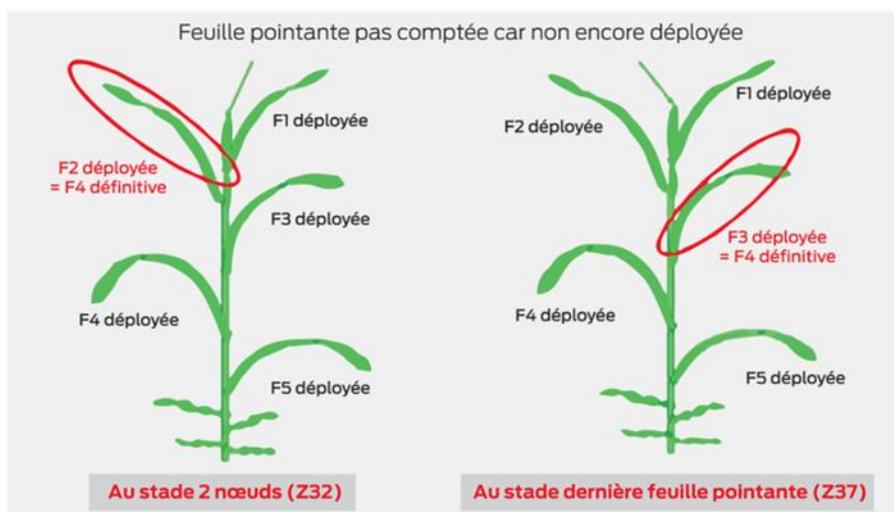
Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



PÔLES D'EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Ce traitement au stade « Dernière Feuille Etalée » ne doit pas être systématique mais basé sur l'observation des maladies sur feuillage.

Sur orge d'hiver, les deux principales maladies sont l'helminthosporiose et la rhynchosporiose. Un traitement est préconisé si ces maladies sont présentes sur plus de 25% des feuilles des trois derniers étages foliaires. L'oïdium est aussi régulièrement observé sur orge mais peut toucher aussi les blés et triticales. Une intervention est recommandée si plus de 50% des trois dernières feuilles sont couvertes d'un feutrage blanc sur plus de 5% de la surface foliaire.

Sur blé, la rouille jaune et la septoriose sont les deux maladies les plus fréquemment observées.

En cas de présence de rouille jaune, intervenir immédiatement dès la présence des premières pustules car cette maladie peut causer des dégâts importants en peu de temps.

Pour la septoriose, un traitement est considéré comme rentable si plus de 50% des F4 (feuilles du 4^{ème} étage foliaire) sont atteintes.



Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 13](#)

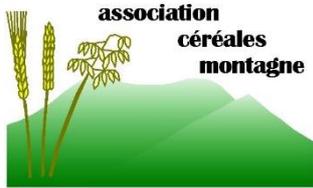
Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne



Enfin sur triticales, la maladie la plus problématique ces dernières années est la rhynchosporiose. Elle se développe en cas de printemps humide. Si plus de 50% des F3 sont atteintes, un traitement fongicide est conseillé.

La rouille jaune est beaucoup moins fréquente sur triticales ces dernières années car les variétés les plus sensibles sont rarement proposées dans le secteur. Toutefois, si des pustules sont visibles sur feuille, intervenez rapidement.

La rentabilité d'un fongicide dépend également de votre matériel. Si votre tracteur n'est pas équipé de roues étroites et vous traitez avec un pulvérisateur peu large, les gains de rendement obtenus avec le fongicide risquent d'être annulés par les dégâts causés par le passage des roues. Dans ces situations, mieux vaut faire appel un entrepreneur mieux équipé, ou alors s'abstenir en cas de développement de maladies foliaires faibles à modérés.

Pour la reconnaissance des maladies foliaires, vous pouvez consulter le [Bulletin technique Céréales Montagne n°95](#).

Quels produits choisir ?

Pour les exploitations avec de faibles surfaces en céréales, la gestion des fonds de bidons peut être problématique, en particulier en cas de conditionnement trop grand. Les fonds de cuve sont gardés parfois plusieurs années avec le risque que le produit ne soit plus efficace s'il est utilisé tardivement. La réglementation peut aussi évoluer entre temps, avec l'interdiction de l'épandage des produits stockés dans l'armoire phytosanitaire.

Pour simplifier la gestion, choisir un nombre restreint de produits pour lutter contre les maladies des céréales et avec un conditionnement adapté à sa surface en céréales. Faites le point également sur les fongicides encore présents dans votre armoire avant d'en commander des nouveaux.

En cas de faible pression maladies, la meilleure solution est de ne réaliser aucun traitement fongicide. Dans ces situations, un traitement fongicide sera rarement rentable. Si vous décidez malgré tout d'intervenir, choisir des fongicides économiques sans SDHI comme BALMORA, FANDANGO S ou AMISTAR.

Si seule la rouille jaune est observée, un traitement économique comme BALMORA 1 L/ha + AMISTAR 0,3 L/ha suffit pour la contrôler.

En cas de pression maladies plus forte, notamment la septoriose sur blé plus difficile à contrôler, privilégier des fongicides à base de SDHI comme LIBRAX, ELATUS ERA ou REVYSTAR XL.

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



Les **Chambres d'Agriculture** de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 13](#)

Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderoulede@haute-loire.chambagri.fr



Bulletin Technique Céréales Montagne

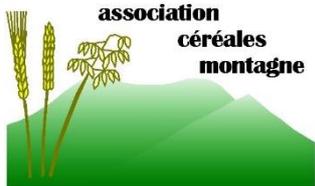
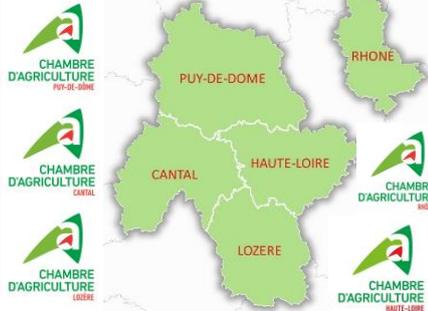


Tableau 1 : Préconisations des protections fongicides des céréales

Orge d'hiver		Blé et triticale	
Produit / ha	Coût (€/ha)	Produit / ha	Coût (€/ha)
FANDANGO S 1 à 1,2 L	34-41	BALMORA 1L + AMISTAR 0,3L	26
LIBRAX 0,7L + AMISTAR 0,3L	46	LIBRAX 0,8 à 0,9 L/ha	42-48
ELATUS ERA 0,65 à 0,75L	43-48	ELATUS ERA 0,65 à 0,75 L/ha	43-48
		REYSTAR XL 0,6 + AMISTAR 0,3L	50

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 5 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme et Rhône

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.

ARVALIS
Institut du végétal



PÔLES D'EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'Auvergne-Rhône-Alpes

Les **Chambres d'Agriculture** de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le N°**IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Tableau 2 : Composition des produits phytosanitaires

Produits	Equivalents commerciaux	Matières actives	Dose homologuée
BALMORA	HORIZON EW, BALTAZAR, HELOCUR	Tébuconazole 250 g/L	1 L/ha
AMISTAR	ZAKEO MAX, AZERTY ONE, HAMBRA	Azoxystrobine 250 g/L	1,1 L/ha
FANDANGO S	EPHEBE, FOSTER	Prothioconazole 100 g/L Fluoxastrobine 50 g/L	2 L/ha
MADISON	KAPULCO	Prothioconazole 175 g/L Trifloxystrobine 88 g/L	1,14 L/ha
LIBRAX	RIVEXO, TEXAS, KLASSIX	Metconazole 45 g/L Fluxapyroxad 62,5 g/L	2 L/ha
ELATUS ERA	VELOGY ERA, AVOLO ERA, CERATAVO ERA	Prothioconazole 150 g/L Benzovindiflupyr 75 g/L	1 L/ha
REYSTAR XL	VERYDOR, DIADEM, NYVIAR, ALONTY	Mefentrifluconazole 100 g/L Fluxapyroxad 50 g/L	1,5 L/ha



Référence au [Bulletin de Santé des Végétaux n° 13](#)

Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43

Association Céréales Montagne - Immeuble Interconsulaire - 16, Bd Bertrand 43012 Le Puy-en-Velay- 04.71.07.21.00
Contact : mderouled@haute-loire.chambagri.fr

